

COMITE DE DIRECTION PAR VOIE ELECTRONIQUE

REUNION PAR VOIE ELECTRONIQUE DU 29/07/2022

VALIDATION DES ENTENTES

Comme chaque début de saison et dans le cadre de la procédure de création des ententes, le Comité de Direction donne un avis favorable aux ententes.

Equipe	Club support	Club(s) constituant l'entente
U15 - BEAUTIRANAISE AS 2	580441 - BEAUTIRANAISE AS	590336 - MONTESQUIEU F.C.
U15 BRASSAGE DISTRICT	560855 - HAILLAN FOOT 33	513182 - F.C. DE ST MEDARD EN JALLES
U17	552675 - U.S. VALLEE GARONNE	544734 - F.C. DU LANGONNAIS
SENIORS F	552675 - U.S. VALLEE GARONNE	544734 - F.C. DU LANGONNAIS
U17	513182 - ST MEDARD EN JALLES	560855 - HAILLAN FOOT 33
U15	552522 - ST CIERS D ABZAC MAR	526527 - U.S. GUITRES / 521894 - U.S. LAGORCE
U13 F	526527 - GUITRES US	552522 - FOOTBALL CLUB SAINT CIERS D'ABZAC - MARANSIN / 521894 - U.S. LAGORCE / 520376 - J.S. ABZACAISE
U13	526527 - GUITRES US	552522 - FOOTBALL CLUB SAINT CIERS D'ABZAC - MARANSIN / 521894 - U.S. LAGORCE / 520376 - J.S. ABZACAISE
SENIORS	521894 - LAGORCE US	520376 - JS ABZACAISE

COMPOSITION DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE.

- M. Julien FOHR ayant démissionné de sa fonction de Président du club du FC Cubnezais, pour raisons personnelles
- Par conséquent, M. Julien FOHR n'ait plus licencié dans un club du District de la Gironde pour la saison 2022/2023.
- Conformément au statut de l'arbitrage, cette commission est composée comprend 7 membres dont trois représentants licenciés des clubs.
- Sur proposition d'Alain DUPIOL, Président Commission du statut de l'arbitrage, le Comité de Direction valide la nomination de M. Jean Marie LANNUZEL du club du CA CARBON BLANAIS, comme membre de cette même commission (représentants licenciés des clubs).

Alexandre GOUGNARD
Président du District

Valérie LAGARDE
Secrétaire Générale du District